

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 juillet 2021

---

PROGRAMMATION ET LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 4279)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 1

présenté par  
M. Bourlanges  
(avec l'accord du gouvernement)

-----

**ARTICLE 9**

I. – À la première phrase de l'alinéa 10, supprimer les mots :

« autres que son président »

II. – En conséquence, à la troisième phrase du même alinéa 10, supprimer les mots :

« autre que celui du président »

III. – En conséquence, à l'alinéa 11, supprimer les mots :

« et le représentant des pays partenaires de la politique de développement solidaire »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.